

REUNION du 19 février 2019

Membres afférents au CM	15
Membres en exercice	15
Membres présents	10
Procuration	2

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 19 février à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre GUILLAUD, Maire.

Présents : Mmes AUBERT, FLORET, NAVARDIN, PATRAS, ROCHERAY-FAUCON, MM. DUCRET, GUILLAUD, MEUGNIER, PERRIN et VIVET.

Excusés : Mmes MITHIEUX (procuration à S.FLORET) et TANILIAN (procuration à D.MEUGNIER), MM. FASSEL et ROSSIGNOL,

Absente : Mme TOURNIAIRE,

Secrétaire : Mme AUBERT.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2018.

2019 – 01 Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe à temps non complet

Vu la délibération n°2007-40 en date du 02/07/2007 relative au taux de promotion pour les avancements de grade,

Vu l'avis favorable de la commission administrative paritaire en date du 14/02/2019,

Le maire indique qu'un adjoint technique remplit les conditions règlementaires pour être promu au grade supérieur d'adjoint technique principal de 2^e classe et effectue les missions correspondantes.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

* **accepte** la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe à temps non complet de 16 heures hebdomadaires à compter du 01/03/2019,

* **accepte** la suppression du poste d'adjoint technique à temps non complet de 16 heures hebdomadaires à compter du 01/03/2019,

* **dit que** les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Divers :

* **Informations sur les délégations attribuées au maire** (délibération n°2014-28 du 22/04/14) :

Le maire informe le conseil municipal des décisions qu'il a prises :

- il n'a pas exercé le droit de préemption sur les biens suivants :
 - parcelles n°AE 25 et 39 (maison) à « En Bellier » le 07/01/2019,
 - parcelle n°AM 149 (maison) à « Pré Quenard » le 15/01/2019,
 - parcelle n°AE 107 et 108 (maison) à « Léché » le 18/01/2019,
 - parcelles n°AE 25 et 39 « En Bellier » le 18/02/2019.

* **Grand débat national :**

Il sera organisé le samedi 9 mars 2019 à 18 heures à la salle polyvalente afin de permettre à tous les habitants de s'exprimer, leurs doléances seront ensuite transmises au gouvernement.

* **Don du Sang :**

Une collecte aura lieu le jeudi 28 mars 2019 à la salle polyvalente de Myans de 16h30 à 19h.

*** Spectacle Malraux :**

La communauté de communes Cœur de Savoie organise un spectacle Malraux nomade en partenariat avec l'espace Malraux de Chambéry. Une comédie « Ça commence et ça doit finir à la fin » qui met en scène un clown, aura lieu le samedi 16 mars 2019 à 18 heures à la salle polyvalente de Myans. Pour cette animation pour tout public et gratuite, il est conseillé de réserver les places car leur nombre est limité à 70.

*** Repas des aînés :**

aura lieu le dimanche 31 mars 2019. Le traiteur retenu est Philippe Traiteur Savoie d'Albertville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.